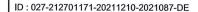
Affiché le



DCM 2021-12-10-06

PAGE 1 SUR 1



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt et Un, le dix décembre à vingt heures et zéro minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur BONNEVILLE Roger, Maire.

<u>Présents</u>: Mme DUTOUR Martine, 1ère Adjointe

M. PAGNIE Patrice, 2ème Adjoint Mme DUBOC Dominique, 3ème Adjointe M. GALLIER Thierry, 4ème Adjoint

M. LEROUGE Christian, Mme TESSIER Laurence, M. LATHAM Amaury, M. SEHET David, Mme COUVREUR Laëtitia, Mme BRUMENT Magali Mme HARANG Vanessa, M. de BROGLIE Philippe-Maurice,

Conseillers Municipaux.

Excusés: M. DESCHAMPS Jean-Yves qui donne pourvoir à M. SEHET David,

Mme DEROIN Jennifer.

Secrétaire de séance : Mme TESSIER Laurence.

DATE DE CONVOCATION : 29/11/2021 NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

RENDU EXECUTOIRE PAR TRANSMISSION EN PREFECTURE LE:

## OBJET: CREATION DE LA RAMPE D'ACCES PMR DE L'ECOLE MATERNELLE AMO - MISSIONS COMPLEMENTAIRES.

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de la création de la rampe d'accès PMR de l'école maternelle, l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été confiée, par délibération n° DCM 2021-04-17-06 du 17/04/2021 relative au programme d'investissement 2021, à la SAEM Eure Aménagement Développement (EAD), pour un montant initial de 7 750 €HT (soit 9 300,00 €TTC). Afin de poursuivre la réalisation de ce projet, EAD propose que lui soit confiées les missions complémentaires ci-après :

1-CONSULTATION COORDONNATEUR SPS

2-CONSULTATION GEOMETRES

3-CONSULTATION DIAGNOSTIQUEURS AMIANTE ET PLOMB AVANT TRAVAUX

Détail identique pour ces 3 missions :

- Rédaction des pièces marché : dossier de consultation
- Assistance publication de l'annonce : envoi par mail à 3-4 candidats et réponses aux questions des candidats

- Analyse des offres : rédaction d'un rapport d'analyse

pour un montant total de 6 000 €HT (soit 7 200 €TTC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- → ACCEPTE cette proposition pour la réalisation de l'ensemble de ces missions
- → AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Rendu Exécutoire après Dépôt

en Préfecture le 1 3 DEC. 2021 et Publication ou Notification du

le Maire

Pour extrait certifié conforme, Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Le Maire, Roger BONNEVILLE.



Place des Trois-Maréchaux • 27270 BROGLIE • Tél : 02 32 44 60 58 • Fax : 02-32 44 22 25 • mairie-broglie@wanadoo.fr